



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E212699

VALABLE JUSQU'AU 03/05/2027

ÉDITÉ LE

24/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/06/2025

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MANOSQUE 2025B00448

Siret : 988 946 406 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9576901

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 263935230001

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 263935230001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : LT GENIE CLIMATIQUE

2 CHEMIN DES BAUMELLES
04000 DIGNE-LES-BAINS

Téléphone : 06 07 36 56 23

Fax :

Portable : 06 07 36 56 23

Site Internet : <http://www.lt-genieclimatique.fr>

E-mail : laurent.trentecuisse@orange.fr

Responsabilité légale :

TRENTECUISSE LAURENT GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	04/05/2024
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	04/05/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	04/05/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	04/05/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier)	04/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	07/07/2025
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	07/07/2025
o Chaudière bois	07/07/2025
o Poêle ou insert bois	07/07/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	07/07/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.